

CT DU 04/02/19

Présents : MM. Gilles VIARD, Eric CLAVIER (directeur de séance), Thierry HUBERT, Jacky GAUTHIER, Franck PAWLICKI.

Ne siégeait pas pour le premier point : Carlos DE BARROS

Absent à la séance : Hervé ERMINI

Ordre du jour :

- ⚽ Match arrêté du 2/12/18 opposant Melda 1 à l'Amicale Portugaise
- ⚽ Litige ASEGA / arbitre UFOLEP
- ⚽ Calendrier
- ⚽ Information diverse

⚽ **MATCH ARRETE MELDA 1 – AMICALE PORTUGAISE**

Rappel des faits : le match est arrêté à la 73^{ème} minute suite à un litige entre l'arbitre du match et le juge de touche de l'Amicale Portugaise. Essuyant un refus à sa demande de changement de juge de touche, l'arbitre décide de stopper le match.

La CT a donc convoqué et auditionné :

- Le juge de touche de l'Amicale Portugaise : M. De Almeida,
- Le Capitaine de l'Amicale Portugaise : M. Martinez,
- Le dirigeant de l'Amicale Portugaise : M. De Barros,
- L'arbitre du match : M. Bougé
- Et le Président des arbitres : M. Cuisin.

La CT rappelle que l'article 20 [*Lorsqu'un juge de touche est remplacé ou évincé par l'arbitre en cours de partie, son remplacement devra être effectué par une personne figurant déjà sur la feuille de match.*] autorise l'arbitre à demander le changement d'un juge de touche.

Décision : après délibération, la CT décide :

- Défaite de l'Amicale Portugaise sur le score de 3 à 0
- 3 points pour l'ESC Melda 1
- 0 point pour l'Amicale Portugaise
- De ne pas porter le dossier en Commission de Discipline compte tenu du déroulement du match et du comportement des deux équipes face à la décision de l'Arbitre.

LITIGE ASEGA / ARBITRE UFOLEP

Un litige oppose depuis plusieurs mois un arbitre officiel UFOLEP et un dirigeant de l'ASEGA qui refuse de le payer.

Après s'être entretenu avec le dirigeant et lui avoir rappelé ses devoirs et devant son obstination à ne pas mettre son club en règle, la CT décide de la suspension de l'ASEGA de toutes compétitions (forfait) jusqu'à règlement de l'arbitre.

La CT rappelle l'article 18 à tous les dirigeants.

Il a également été demandé à la Commission des Arbitres, seule décisionnaire de la ventilation des arbitres sur les différentes rencontres, de veiller à ne pas revenir trop souvent sur les mêmes équipes engagées en Seniors+. La CT suivra ce dossier de près.

CALENDRIER


Rien d'alarmant encore, mais l'hiver et la réticence des municipalités à voir des rencontres programmées sur leur terrain encouragent la CT à prévoir des aménagements de la reprise estimée fin février pour les Seniors+ puis en mars pour l'ensemble des séries.

Le nouveau calendrier sera disponible sur le site officiel dès que les dernières interrogations seront levées. Néanmoins, il est probable de planifier :

	Juniors/Seniors	Seniors+
24/02/19		CCS ¼ et match en retard Coupe de l'Aube*
03/03/19		12 ^{ème} journée
10/03/19		¼ Coupe de l'Aube et rattrapages
17/03/19		13 ^{ème} journée
24/03/19		14 ^{ème} journée
31/03/19		½ Coupe de L'Aube et rattrapages

Les 10^{ème} et 11^{ème} journée seront planifiées à des dates à définir * Js Vaudoise – As Arcis

INFORMATION DIVERSE :

-  Eric Clavier, représentant des arbitres à la CT, interviendra lors de la prochaine Commission des Arbitres au sujet du protocole d'avant match ainsi que pour rappeler les enjeux encourus par les arbitres de touche bénévoles. Il évoquera également la communication envers joueurs et dirigeants.

Prochaine réunion le lundi 04 mars 2019 à 18h15

La Commission Technique invite les dirigeants de club à faire parvenir leurs suggestions pour la prochaine saison par mail à ct.ufolep@gmail.com.